

LES TOUTES DERNIERES NOUVELLES à l'heure du déjeuner!

SUBURRY: Tél. OS. 4-7591
51 nord, rue Flgin
STURGEON FALLS: 166, rue King
Tél. 1035

LABERGE LUMBER

124, Louis, angle Notre-Dame
SUDBURY, Ont.

Tél. OS. 5-8331
144, rue Front
STURGEON FALLS, Ont.
Tél. 740

PERSPECTIVES

LES TOURISTES AMÉRICAINS dépenseront \$3,000,000 dans la ville de Québec en 1961. Pour les attirer, l'Office provincial de Publicité aura investi \$350,000 en publicité commerciale, \$410,000 en dépliants touristiques et répondu à des milliers de demandes de renseignements. Cette semaine, Guy Fournier, rédacteur de Perspectives, rapporte les propos imaginaires d'un Américain moyen qui visite Québec avec sa famille.

NOUS SERONS TOUS BIENTÔT SANS TRAVAIL, si l'augmentation constante du chômage constatée au cours des 16 dernières années continue. Un éminent économiste canadien affirme que le remède est pourtant fort simple et sans douleur: "Il faut dépenser plus!" Lisez, cette semaine, dans Perspectives, l'article de M. Donald E. Armstrong sur le problème du chômage, tel qu'il se pose aujourd'hui au Canada.

LE REBOISEMENT est la clef du salut de la population des Laurentides, selon l'abbé Hector Deslauriers, curé de Mont-Tremblant. C'est ainsi que, grâce à lui, le mouvement des cercles 4-H a pris naissance au Québec en 1942 et que quelque 106 garçons de Mont-Tremblant se sont initiés à l'horticulture au point de pouvoir en faire leur métier. Ne manquez pas de lire, cette semaine, l'article de Perspectives sur l'oeuvre bienfaitrice de l'abbé Deslauriers.

LES SANDWICHES sont simples à préparer et, si vous y ajoutez soupe, salade et dessert, ils peuvent constituer un véritable repas. Ils sont toujours appréciés, surtout pendant les grandes chaleurs, alors que la faim se fait moins sentir. Les recettes que présente Perspectives, cette semaine, vous permettront de préparer des sandwichs délicieux et substantiels.

On craint une épidémie de rage dans le Témiscamingue

TEMISCAMING (DNC) — Un jeune renard qui avait été capturé et qu'on avait prévu de sacrifier, durant quelques semaines, a mordu quatre personnes, à Témiscaming. Après l'avoir tué et fait analyser la tête, on a déterminé qu'il était atteint de la rage.

D'autre part, une dame a été mordue par un chat et une autre, par un écureuil. Ces bêtes étaient également atteintes de rage. D'autres animaux sont gardés sous observation et plusieurs personnes doivent recevoir des injections contre cette maladie.

Selon le Dr L. Rivier, officier médical de l'Unité sanitaire de Ville-Marie, on doit craindre une épidémie de rage chez les nombreux chiens du cortège de Témiscamingue.

Selon le ministre, toute per-

sonne mordue doit désinfecter ou cautériser la plaie et recourir au médecin. Si cette personne est mordue par un chien inconnu ou errant, on engage le traitement antirabique s'imposant immédiatement.

Si le chien est mort ou a été tué, la tête doit être envoyée au laboratoire, le résultat de l'analyse fixe le traitement. Si le chien peut être capturé, il doit être enfermé, isolé, mis sous observation, durant 10 jours, sous la surveillance d'un vétérinaire. Si après 10 jours, le chien est bien portant, c'est qu'il n'avait pas la rage, mais il n'est pas prudent, en temps d'épidémie, d'attendre ce résultat pour se faire vacciner. La vaccination est d'autant plus efficace qu'elle est faite le plus tôt après la morsure.

La personne mordue ou son médecin doit rapporter le fait à l'autorité municipale et au ministre de la Santé.

Des séances du cabinet en dehors de Toronto

NORTH BAY — L'hon. Robert Macaulay, ministre ontarien des Ressources dans le cabinet Frost, a entrepris, à North Bay, mercredi soir, sa campagne pour le poste de leader de son parti, pour succéder à l'hon. premier ministre Frost, qui a annoncé sa retraite le semaine dernière. M. Macaulay a adressé la parole aux membres de l'Association du parti conservateur-progressiste, à North Bay, mercredi soir.

Ainsi, si le ministre actuel des Ressources était élu à ce poste par ses confrères et ensuite, s'il gagnait l'élection provinciale, il pourrait devenir, à l'âge de 40 ans, le plus jeune premier ministre de l'Ontario.

"Lorsque M. Frost a annoncé sa retraite, je savais ce que je devais faire et c'est ce que j'ai fait", a dit tout simplement M. Macaulay.

S'il était élu, il se pourrait bien qu'on voit de nouvelles choses entreprises dans le domaine de la politique provinciale. "Je suis convaincu que le gouvernement doit se promener dans la province et que le cabinet doit en faire autant. Pourquoi ne pas tenir des réunions du cabinet, disons, à North Bay, pendant deux jours, puis, à Kenora, pour deux jours et ainsi de suite? Ainsi, il pourrait y avoir des représentations préparées et le peuple, qui a élu le gouvernement, pourrait avoir son mot à dire dans l'administration", a déclaré le candidat-chef du parti.

M. Macaulay est député pour Riverdale, à l'Assemblée législative d'Ontario, depuis 1951.

On ne payera que pour 5 pieds de trottoir

SUBURRY — Le Conseil a approuvé une recommandation de l'ingénieur municipal, M. T. L. Hennessy, pour que dorénavant, les contribuables n'aient à payer que pour une largeur de 5 pieds de trottoir qui passe devant leur propriété ou leur établissement commercial.

Dans les sections résidentielles le trottoir dépasse rarement la largeur de cinq pieds, mais en ville les trottoirs atteignent souvent une largeur dépassant dix pieds.

M. Hennessy a expliqué que, par le passé, aucune méthode définitive n'avait été adoptée. Dans certains cas, les contribuables ont payé pour une largeur de cinq pieds et la ville a défrayé le coût du reste, alors que dans d'autres cas, la dépense était défrayée à 50-50. Sa recommandation avait pour but d'uniformiser le taux de ce service public, afin d'assurer qu'il n'y ait pas de favoritisme.

Tous les membres du Conseil ont approuvé cette recommandation à l'exception des échevins Harris Moore et René Riël. M. Moore a déclaré qu'il ne serait jamais en faveur que le coût total de la construction des trottoirs soit défrayé par les revenus de la taxe municipale, mais qu'il ne pouvait pas appuyer la motion qui veut que seulement le coût d'une portion de cinq pieds soit défrayé par le contribuable. Il a déclaré que si le but de cette motion était de traiter les contribuables de façon équitable, elle manquait son but. "Le coût de l'installation d'un trottoir dans les nouveaux quartiers de la ville est beaucoup plus élevé que dans le centre de la ville. En ville, les fondements sont déjà solides, a-t-il dit, tandis que dans les nouveaux quartiers, on est souvent obligé d'installer des fondations de terre de remplissage et de mâcher." L'échevin René Riël n'a pas motivé son vote. La recommandation fut présentée par le commissaire Bill Ellis appuyée par l'échevin Bill Bab.

Réduction des taux du gaz autorisée

L'Ontario Energy Board, dont M. A. R. Crozier est le président, a approuvé jeudi une demande faite par la compagnie Consumer's Gas visant à réduire les taux du gaz naturel aux maisons privées, aux municipalités et aux manufactures. La réduction représentera entre un million et un million et demi par année et sera en vigueur à compter du 1er octobre.

F. Castro demande de conclure une entente

Washington identifie le pirate

WASHINGTON (PA) — Le FBI a annoncé jeudi que le pirate aérien Albert Charles Cadon, âgé de 27 ans, est un artiste français itinérant et qu'il travaillait dans un restaurant de New York.

Le directeur du FBI, M. J. Edgar Hoover, a fait remarquer que Cadon avait avoué à un membre de l'équipage de la Pan American qu'il a fait détourner hier l'appareil DC-8 au-dessus de Mexico parce qu'il n'approuvait pas la politique américaine au sujet de l'Algérie.

Détenu à Cuba

LA HAVANE (Reuters) — Le premier ministre de Cuba, M. Fidel Castro, a déclaré à l'aéroport de La Havane mercredi qu'il espérait qu'il n'y aurait plus d'actes de piraterie aérienne à bord d'aéronefs des Etats-Unis.

Il a informé le pilote du réacteur DC-8 de la Pan American qui fut saisi par un bandit français hier, que "si nous retournons ces avions volés, il n'y aura peut-être plus d'actes de piraterie".

Le bandit, identifié sous le nom de Albert Charles Cadon, s'est fait démasquer par les autorités cubaines. Il est présentement détenu à Cuba.

On cherche un Américain qu'on croit noyé

VERNER — La Sûreté provinciale dirige les opérations de dragage, dans le lac Dear, à quelques milles au nord-ouest de Verner, pour retrouver le corps de M. Nelson Swager, âgé de 44 ans, de Wampun, Penn., un touriste américain qui s'est noyé dans un accident de l'onde, mercredi soir.

M. Swager, qui était accompagné de son épouse, Elisabeth, était à faire le plein d'essence dans son bateau à moteur hors-bord, à quelques 200 verges de la rive, lorsqu'une explosion s'est produite. Les deux époux furent projetés dans l'eau.

M. Peter Rudhal, âgé de 28 ans, de Neudale, Ont., qui a vu l'accident du bord s'est empressé de se rendre sur les lieux et a repêché Mme Swager, qui a été transportée à l'hôpital St-Jean-de-Brébeuf, à Sturgeon Falls, où son état est "satisfaisant".

M. et Mme Swager demeureraient à Deer Lake Cabins, depuis le début de la semaine et devaient retourner chez eux, mercredi soir.

L'agent Earl Sherman, de la Sûreté provinciale de Sturgeon Falls, aidé de M. Hakan Sojour, de Deer Lake Cabins, dirigent le dragage.

La messe du dimanche, le samedi?

ROME (CCC) — Des requêtes auraient été adressées à la congrégation du concile, demandant que l'on puisse satisfaire au précepte d'assister à la messe dominicale dès les premières vêpres du dimanche ou du jour d'obligation. Il suffirait donc d'assister à une messe célébrée le samedi soir pour remplir son devoir dominical.

Ces requêtes viendraient principalement de milieux de l'Eglise orientale, qui soulignent que, dans certains pays, le repos dominical n'est pas général et que l'assistance à la messe comporte des préjudices certains, ou est tout au moins très difficile.

Il aurait été également demandé à la congrégation des rites d'autoriser la célébration de la messe du dimanche ou du jour de fête d'obligation dès les premières vêpres.



\$10,000 POUR LA CAPTURE D'UN PIRATE — Mlle Rosemary Sullivan, hôtesse de l'United Airline, tient une pancarte en faveur du ministre de la Justice des Etats-Unis qui offre une récompense de \$10,000 pour toutes informations conduisant à l'arrestation et à la condamnation de toute personne qui tenterait de s'emparer d'un avion par un acte de piraterie. Les autres hôtesse qu'on voit dans la photo sont, de gauche à droite, Jean Anderson, Shirley Turner et Elly Herman.

Le cas de Wilbert Coffin serait remis en cause

QUEBEC (PC) — M. Henri Doyon, ancien détective de la police provinciale, dit que le cas de Wilbert Coffin, pendu en 1956, pour le meurtre de trois Américains en Gaspésie, pourrait bien être remis en cause.

M. Doyon, qui a été démis il y a quelques semaines, avait été chargé de la première enquête sur la mort des chasseurs américains, Eugene Lindsey, son fils Richard, et un ami, Frederick Clair, tous de Hollidaysburg, Pennsylvanie, en juin 1953.

M. Doyon, qui commandait le détachement de la PP à Gaspé au moment du triple meurtre, a dit dans une entrevue accordée à un journaliste hier qu'il était convaincu que Coffin n'avait fait que voler les victimes et que quelqu'un d'autre les avaient tués.

La pendaison de Coffin a été l'objet à plusieurs reprises de controverses publiques.

Les trois Américains ont été tués pendant une chasse à l'ours dans la forêt gaspésienne. Leurs restes, à demi dévorés par les ours, furent retrouvés plusieurs semaines après leur disparition.

Poursuite de \$50,000.

L'ancien sergent-détective a donné avis aux autorités provinciales de son intention de poursuivre pour des dommages, intérêts de \$50,000 pour congédiement sans raison de la PP. Son avocat est Me François Gravel qui fut l'un des avocats de Coffin.

Doyon dit que cette affaire de meurtre "est à la veille d'être rouverte". Me Gravel, pour sa part, a avoué que son dossier de l'affaire Coffin grossissait et que l'affaire pourrait être remise en cause.

M. Doyon a dit qu'il a servi pendant 14 ans dans la région de Gaspé, qu'il connaissait Coffin et qu'il avait été transféré à Québec en 1953, parce qu'il avait exprimé une opinion personnelle sur le cas. Il a ajouté qu'on ne lui a jamais donné de travail à faire à Québec et qu'il a été démis il y a quelques semaines après avoir demandé sa pension à l'expiration de 25 années de services.

M. Doyon dit qu'il a été démis par M. Lucien Descent, chef du district de l'est de la PP. M. Descent, qui est un ancien officier de la Gendarmerie royale, s'est refusé à tout commentaire.

Grève à la Canadian Car de Montréal

MONTREAL (PC) — Des employés de la division de la Canadian Car de la compagnie A. V. Roe Limited, se sont mis en grève hier afin d'appuyer leurs demandes de hausse de salaire.

Les directeurs de la compagnie et les représentants de la section 322 de la Fraternité des wagonniers de chemins de fer (CTC) n'ont pu réussir mercredi à s'entendre lors de leurs ultimes négociations.

Le président de la section, M. Jean-Paul Lachapelle, a fait savoir que 1,000 des 1,500 employés réunis mercredi soir se sont prononcés en faveur de la grève.

La ville ne peut venir en aide à ces marchands

SUBURRY — "Nous n'avons rien de plus à dire, tout a été dit. Nous sommes ici seulement comme observateurs pour constater le progrès du Conseil dans le problème qui nous concerne". Telle était la réponse de M. Nick Evanshen, porte-parole de l'Association des marchands de la rue Elgin, lors de la dernière réunion du Conseil, mardi soir.

La lettre de M. Reid résumait les difficultés des marchands de ce secteur de la ville, près du viaduc de la rue Brady. Me Reid mentionnait la baisse dans le volume de vente des établissements de la rue Elgin, causée par la construction du viaduc, et demandait combien de temps en encore durerait cette situation pour laquelle il tenait le Conseil responsable.

On se souviendra qu'à une récente assemblée du Conseil cette même Association avait présenté ses griefs par la bouche de M. Nick Evanshen. A cette occasion, M. Evanshen avait obtenu toute la sympathie du Conseil par sa présentation polie d'un mémoire précis des difficultés des marchands. Il avait reçu l'assurance que la ville ferait tout en son possible pour trouver un remède efficace ou tout au moins hâter les travaux pour que la circulation des piétons redevenne normale et ainsi rétablir la norme d'affaires des marchands concernés.

La lettre de l'avocat, Me Reid, venait tout simplement rappeler le problème au Conseil et s'informer du progrès accompli à date.

Le maire, M. Edgar, a regretté de n'avoir à sa disposition aucun moyen légal de compenser les pertes des marchands, occasionnées par la construction du viaduc. Plusieurs membres du Conseil ont exprimé l'opinion que la ville ne pouvait absolument pas débourser un cent, en compensations à cause du précédent et à cause des demandes semblables qui afflueraient au Conseil avec l'exécution de tous les projets municipaux.

L'ingénieur, M. T. L. Hennessy a déclaré que la circulation des piétons serait rétablie à la date qu'il avait prédite précédemment, soit d'ici une semaine ou dix jours, et que le viaduc lui-même serait complété vers la fin de septembre. Il a ajouté que les entrepreneurs avaient accédé à sa demande de couler le ciment qui compléterait le trottoir, au niveau de la rue Elgin, et ainsi rétablir la circulation normale des piétons.

Après en avoir appelé vainement à la Cour d'appel de Québec, Coffin soumit sa cause à la Cour suprême du Canada. Le juge Douglas Abbott refusa de lui accorder la permission d'appeler, mais le cabinet fédéral donna instruction à la Cour suprême d'entendre cette cause et d'exprimer son opinion. La Cour suprême décida de renvoyer l'appel. Le cabinet refusa par la suite de commuer la sentence de mort et Coffin a été pendu en 1956.

Guevara s'en prend à la G.-B. et aux E.-U.

PUNTA DEL ESTE, Uruguay (Reuters) — M. Ernesto (Che) Guevara, ministre des Industries de Cuba, a déclaré qu'il était opposé à la saisie d'avions américains par des bandits qui tentent ensuite de les amener à Cuba.

Guevara a déclaré mercredi d'une façon catégorique qu'il désapprouvait la saisie d'un aéronef de la Pan American par un bandit d'origine française qui a ensuite obligé le pilote à se diriger vers Cuba.

"La saisie d'avions étrangers, a-t-il dit, peut être l'acte de provocateurs ou de gens mal conseillés".

Guevara parlait à une conférence de presse qui a suivi les séances d'hier de la Conférence économique et sociale interaméricaine.

Véto britannique

Au cours de la conférence de presse, Guevara a accusé la Grande-Bretagne d'avoir mis son veto sur un prêt cubain à la Guyane britannique. Guevara a dit que Cuba a offert à la Guyane britannique \$5,000,000 pour moderniser son industrie du bois, mais que "la Grande-Bretagne s'est opposée au prêt parce qu'elle juge inconvenant qu'un petit pays comme Cuba vienne en aide à sa colonie".

Guevara a tenu sa conférence de presse après que les Etats-Unis l'eurent accusé d'essayer

Echec d'une tentative de vol d'un avion cubain

LA HAVANE (PA) — Le premier ministre Fidel Castro de Cuba a recommandé au gouvernement des Etats-Unis de conclure une entente afin de faire cesser les actes de piraterie aérienne devenus de plus en plus nombreux depuis quelque temps.

On sait que des ennemis de Fidel Castro ont tenté de s'emparer d'un aéronef cubain, mercredi soir. Il s'ensuivit une fusillade à bord et trois personnes ont été tuées — notamment le pilote de l'appareil — et six autres blessés. Le pilote n'a pu s'emparer de faire écraser l'appareil dans un champ de canne à sucre.

L'appareil, un bimoteur appartenant à la société nationale cubaine Aerovias Q, avait 53 personnes à bord lorsqu'il a quitté hier l'aéroport Rancho Boyeros de La Havane à destination de l'île des Pins sur la côte sud de Cuba.

Cinq minutes après le décollage, les bandits ont tenté de se rendre dans la cabine du pilote et de s'emparer des commandes de l'appareil, présumément dans l'espoir de le diriger vers les Etats-Unis.

Comme les gardes et deux membres d'équipage ont résisté aux pirates aériens, des coups de feu ont éclaté. Les autorités ont rapporté que ce sont les bandits qui ont ouvert le feu les premiers et que le pilote de l'avion, le capitaine Luis Alverez Regato, fut atteint par une des premières balles qui furent tirées.

Un des gardes militaires, Silvio Sanchez, et un des bandits, se sont également fait tuer au cours de l'attente.

La radio de La Havane a annoncé la nouvelle ce matin seulement, soit plusieurs heures après le coup de main.

Atterrissage forcé

Cependant que la lutte se poursuivait dans la cabine principale sous les yeux des voyageurs terrifiés, le copilote, Alberto Bayo, quelque blessé, a pris les commandes de l'avion afin de le faire atterrir tant bien que mal dans un champ. L'appareil s'est immobilisé au sol sans trop de dommages. Le train d'atterrissage et les hélices ont été endommagés.

Dès que l'avion a atterri, les quatre ou cinq autres bandits ont sauté en bas de l'appareil et se sont enfuis.

Les autorités sont d'avis qu'ils se cachent dans le champ de canne à sucre. Plusieurs centaines de miliciens ont commencé une battue dans les environs.

En plus de Bayo et d'un autre membre d'équipage, Ramon Ferrandis, quatre voyageurs se sont fait blesser à bord de l'appareil.

Le bimoteur effectuait un vol régulier avec 48 voyageurs et trois membres d'équipage et deux gardes.

L'incident s'est produit cependant qu'un aéronef de la Pan American World Airways saisi par un Français ne reparte pour les Etats-Unis.

de créer des difficultés au gouvernement du Venezuela" en citant de supposés documents américains confidentiels.

Documents personnels

Les documents en question auraient été rédigés par les conseillers de l'ambassadeur américain au Venezuela. Ils décrient le Venezuela comme "népote, indifférent, partisan, voleur et double-jeu" et ajoutent qu'en conséquence ce pays ne devrait pas être admis dans l'Alliance pour le progrès.

Hier, dans une déclaration officielle, les Etats-Unis ont annoncé que les documents seront envoyés à Washington pour déterminer leur authenticité. La déclaration ajoute que les documents "contiennent des remarques personnelles des conseillers et qu'ils ne peuvent en aucune façon être considérés comme exprimant les vues de l'ambassadeur ou du gouvernement des Etats-Unis".

Guevara a dit clairement hier qu'il entendait poursuivre sa campagne d'un seul homme contre le programme de l'Alliance pour le progrès qu'il a décrit comme un "avorton américain".

La délégation cubaine a soumis 39 résolutions basées sur le discours de Guevara au cours duquel il a déclaré que le projet américain avait pour but d'acheter des alliés pour les Etats-Unis contre Cuba.

Eastview proteste auprès de Toronto

Par Jacques GUINDON

Le Conseil municipal d'Eastview a protesté énergiquement, mercredi soir, contre une nouvelle loi de la province, selon laquelle il sera interdit d'installer des affiches d'arrêts de bus bilingues dans l'Ontario, à compter du 31 août 1961.

C'est à l'unanimité que le Conseil, réuni en assemblée d'urgence, a approuvé une résolution du président du comité de circulation, le conseiller Georges Robert, demandant qu'une lettre soit envoyée au premier ministre de la province, l'hon. Leslie Frost, et au ministre des Transports, l'hon. John Yaremko. Cette lettre demandera au gouvernement que l'on abroge cette loi au moyen d'un arrêté ministériel et que l'on en approuve une autre permettant aux municipalités, comme c'est le cas présentement, d'installer des affiches bilingues.

La salle d'audience était presque remplie. On remarquait principalement des représentants de la Fédération des sociétés St-Jean-Baptiste de l'Ontario ainsi que des représentants des quatre sections d'Eastview. Tous, par leurs applaudissements, ont appuyé l'initiative prise par le Conseil.

La loi

Actuellement, la loi permet à toute municipalité d'installer des affiches d'arrêt dans les deux langues officielles du pays, c'est-à-dire, "Stop" et "Arret". Ces affiches ont présentement un fond blanc et les lettres sont noires. Afin d'uniformiser les indications sur les affiches à travers la province, la loi oblige les municipalités à se servir de lettres blanches sur un fond rouge.

Lors de l'adoption de cette loi, durant la dernière session de la Législature, on a estimé, à Toronto, que le mot "Stop"

était tout aussi bien français qu'anglais. Donc, disait-on, cette loi ne portait pas atteinte au respect du bilinguisme dans la province.

En Ontario

La résolution du Conseil demande que des lettres soient envoyées à plusieurs municipalités de la province où le caractère français est prédominant, afin de l'appuyer dans cette revendication auprès du gouvernement d'Ontario.

Le conseiller Georges Robert s'est dit d'avis que le gouvernement provincial ne pourrait faire sourde oreille à cette demande si toutes, ou tout au moins, un grand nombre de municipalités, se donnent la main.

M. Robert déclarait: "Dans plusieurs villes et municipalités, les affiches sont actuellement bilingues. Cette nouvelle loi enlève donc quelque chose (Suite à la page 3, col. 1)"

Elle prononce ses vœux perpétuels

CONISTON (DNC) — La R. S. Alice de l'Immaculée, s.g.c., a prononcé ses vœux perpétuels à la chapelle de la maison mère, à Ottawa, dernièrement.



Sœur, Alice de l'Immaculée, s.g.c.

Sœur Alice est la fille de feu M. Joseph Gosselin, et de Mme Gosselin, de Coniston. Elle a reçu son éducation primaire à l'école Notre-Dame-de-la-Merci, de Coniston, et poursuivit ses études au couvent Notre-Dame, de Sudbury.

Assistèrent à la cérémonie, Mme Joseph Gosselin, M. Hubert Gosselin, M. et Mme Rémi Gosselin et leur fille Marie-Elizabeth, M. et Mme Roland Gosselin, M. et Mme Valier Lantaigne et leur fille Colette, M. et Mme Robert Gosselin, Mme Armand Lemieux, tous de Coniston, M. et Mme Stan Gauthier, d'Azilda étaient aussi dans l'assistance.

Le R.P. Raymond Gauthier, vicaire de la paroisse du Sacré-Coeur, de Sturgeon Falls, et aumônier de la mission de Crystal Falls, officiait à la messe qui marqua la cérémonie.

Sœur Alice de l'Immaculée deviendra infirmière diplômée en octobre prochain, et sera attachée à l'Hôpital général, d'Ottawa.

Nécrologie

M. Jéhovah Cardinal

M. Jéhovah Cardinal, de St-André-Avellin, est décédé mercredi, à la suite d'une courte maladie à l'âge de 64 ans.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, née Olivia Pilon, cinq filles: Mme Léo Bélanger (Denise), de St-André-Avellin, Mme Marcel Boyer (Ghislain), de Thurso; Mme Vincent Lauzon (Madeleine), de Notre-Dame-de-la-Paroisse; Mme Gilles Ménard (Pauline), de Montréal, et Mlle Françoise, de St-André-Avellin; quatre fils: Régent, André, Gaëtan et Denis, de Thurso.

MACHINE à COUDRE SINGER VENTE & SERVICE 169, rue Front-Tél. 404 Sturgeon Falls

STATIONNEMENT GRATUIT CONDITIONS BUDGETAIRES Emplettes à un même endroit EDWARDS Meubles - Quincaillerie 69, rue ELM OUEST, SUDBURY, Ont.

Esprit d'équipe et d'amitié au camp 4-H du lac Munroe

ANGLIERS (DNC) — Mlle Rita Beaulieu d'Angliers, a eu le plaisir de participer au camp 4-H, du lac Munroe, du 27 juillet au 3 août. Mlle Beaulieu était chef d'équipe à ce camp.

Tres convaincue de la valeur du mouvement 4-H, elle a été membre du club d'Angliers pendant cinq ans. L'année dernière, elle était membre du club 4-H de l'Ecole normale de Ville-Marie.

Ce qui a surtout impressionné Mlle Beaulieu, c'est l'esprit d'équipe et l'amitié franche qui règne au camp. La veillée d'armes, veillée traditionnelle qui clôture tout campement 4-H, restera un de ses plus beaux souvenirs du camp. Elle fut particulièrement heureuse, lorsque Mlle Guylaine Barrette de Remigny, fut déclarée championne campeuse. Cette dernière était elle aussi membre du club 4-H de l'Ecole normale de Ville-Marie.

Deux nouveaux professeurs à l'Université

Deux nouveaux professeurs viennent de se joindre au personnel de la faculté des sciences pures et appliquées de l'Université d'Ottawa.

Le Dr Hans Baer, jusqu'ici attaché à l'Institut national pour la santé à Bethesda, Md. est nommé professeur agrégé au département de chimie, tandis que le Dr Ian Fairweather, qui enseignait à l'Université du Manitoba depuis un an, est nommé professeur adjoint au département de physique.

Ces nominations entrent en vigueur immédiatement. M. Baer, âgé de 35 ans, est né à Karlsruhe, en Allemagne, où il obtenait d'abord le baccalauréat en sciences. Poursuivant ses études à l'Université d'Heidelberg, il y obtenait la maîtrise, puis le doctorat en chimie en 1952.

Durant cinq ans, il fut adjoint en recherches à Heidelberg, puis acceptait, en 1957, un poste de professeur adjoint en recherches au département de biochimie de l'Université de la Californie, à Berkeley. Deux ans plus tard, il était nommé visiteur scientifique à Bethesda.

Son épouse, née Gertrud Mackprang, est diplômée en médecine. Ils ont deux enfants, Thomas, âgé de quatre ans, et Nicole, deux ans.

M. Fairweather, âgé de 28 ans, est né à Clitheroe, en Angleterre. Bachelier en sciences et docteur en physique de l'Université d'Edimbourg, il venait s'établir au Canada en 1958, acceptant une bourse d'études postdoctorales du Conseil national de recherches pour l'Université du Manitoba, à Winnipeg, où il était nommé professeur adjoint l'an dernier.

Nécrologie

M. Pierre Cayen

HAWKESBURY (DNC) — M. Pierre Cayen, 17-ouest, rue Régent à Hawkesbury, est décédé récemment à l'âge de 84 ans.

Né le 16 décembre 1873, du mariage de Basile Cayen et de Délima Sauvé, décédés, il avait épousé Fidélia Gauthier, qui lui survit.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils: Cléophas, de Longueuil, et Alfred, de Hawkesbury; deux filles: Mme Oscar Cousineau (Doria), de Hawkesbury; Mme Arthur Laurin (Anna), de Napierville.

Le service sera chanté samedi matin le 12 août à 11 h. 30, en l'église St-Alphonse-de-Liguori de Hawkesbury. L'inhumation se fera au cimetière local. Les funérailles ont été confies à la maison Noël et fils, d'où partira le cortège à 11 h. 10.

Naissances

SUDBURY — Trois garçons sont venus au monde à l'hôpital Saint-Joseph de Sudbury. Les heureux parents sont M. et Mme Arthur Gervais, de Chalmford, M. et Mme Emmanuel Charette, de Val-Caron, et M. et Mme Sylvester Skakoon, de McCrea Heights.



Mlle Rita Beaulieu

Selon l'avis de Mlle Beaulieu, vivre une semaine au camp, c'est un enrichissement au point de vue intellectuel et social. Au point de vue intellectuel, puisqu'on étudie le thème de l'année: "4-H, grandis avec ta forêt", thème qui met les membres en contact plus particulier avec l'arbre.

C'est aussi un enrichissement au point de vue social, puisqu'au camp c'est une vie communautaire. Il faut s'adapter au caractère et à l' tempérament de chacune des campeuses.

Mlle Beaulieu sera cette année, responsable du club 4-H d'Angliers.

Quatre morts et sept blessés près de Bancroft

BANCROFT, Ont. (PC) — Quatre personnes ont perdu la vie et sept autres ont été blessées, dont quelques-unes grièvement, dans une collision impliquant trois automobiles, hier soir, sur la route 62, à neuf milles au nord de cette ville du centre de l'Ontario.

D'après les premiers rapports de la police, les trois voitures sont de la région. Une des personnes mortes est une femme et au moins trois enfants sont au nombre des personnes gravement blessées.

Bancroft se trouve à 65 milles au nord-est de Peterborough.

Nécrologie

André Piché

M. André Piché, 81, rue Metcalfe, appartement 7, à Ottawa, est décédé mercredi dans un hôpital local, après une courte maladie, à l'âge de 51 ans. Il était né à Hull, le 31 octobre 1909.

Il était le fils de feu René Piché et de feu Marie Desneiges Veilleux. Il laisse dans le deuil un frère, Georges, d'Ottawa, et une sœur, Mme Rosaire Raymond (Marie-Thérèse).

La dépouille mortelle repose aux salons Gauthier, 101, rue Notre-Dame, Hull, d'où se fera le départ du cortège à 7 h. 30 pour l'église St-Bernadette, où le service funéraire sera chanté à 7 h. 45 suivi de l'inhumation au cimetière Notre-Dame de Hull.

Un mémoire de l'Alliance Laurentienne

MONTREAL (PC) — L'Alliance Laurentienne, mouvement indépendant du Québec, a annoncé hier qu'il soumettrait un mémoire à la commission royale d'enquête sur l'éducation.

L'Alliance laurontienne recommandera notamment que l'éducation publique en langue étrangère (anglais) ne dépasse pas l'école élémentaire, que les commissaires de langue française s'occupent de la commission des écoles protestantes de la région métropolitaine et que le français soit la langue officielle du Québec.

C'est facile, c'est profitable de placer une annonce classée dans les pages de l'Édition du Nord

Pique-nique à FIELD LE 13 AOUT 1961 Dîner et souper à la dinde — JEUX DIVERS — SOIREE DU BON VIEUX TEMPS



M. JOSEPH TREMBLAY ET SON FILS ELY se sont nuyés récemment dans les eaux du lac Dunlop.

Le jeune homme était âgé de 17 ans. Outre son épouse, M. Tremblay laisse cinq enfants: Samuel, 15 ans, Jean, 13 ans, Hélène, 11 ans, Daniel, 9 ans, et Suzanne, 5 ans. Avant son arrivée à Elliot Lake, la famille Tremblay demeurait à Timmins.

(Photo DNC Elliot Lake)

Pique-nique du local 598 au lac Richard, le 4 septembre

SUDBURY — Le pique-nique de la Fête du travail, organisé chaque année par le local 598 du Syndicat international des mineurs, bocardeurs et fondeurs, organisme indépendant, aura lieu le lundi, 4 septembre prochain, sur le terrain du camp du 598, au lac Richard, à environ 9 milles au sud de Sudbury.

Le pique-nique cette année promet d'être un des mieux organisés et des plus grandioses à date. Chaque année plusieurs milliers de personnes se rendent à ce pique-nique avec toute leur famille.

Cette année, pour la première fois, on invitera également les membres des autres syndicats de la région avec leur famille. Il y aura de nombreuses compétitions sportives, au cours de la journée. On prévoit, à l'heure actuelle, deux tournois de fers à cheval, et un tournoi de balle molle. Il y aura également des compétitions de souque à la corde pour hommes et pour femmes. Cette compétition est toujours très populaire, surtout lorsqu'il s'agit de celle des femmes.

Cette année encore, il y aura un concours de plongeon et un concours de nage. Il y aura également des courses de tous genres pour les jeunes et leurs parents.

Un concours d'aptitudes physiques déterminera "Monsieur Lac Richard". Ce concours sera organisé par le salon de santé Léo. Pour les jeunes filles, il y aura un concours de beauté.

La fanfare de la ville de Sudbury présentera un concert le soir.

Les dames auxiliaires du local 598 serviront des repas froids et des repas chauds au cours de la journée.

Les jeunes de moins de douze ans recevront une liqueur douce et une crème glacée, gratuitement.

Fête en l'honneur de Mme A. Duval

NOELVILLE (DNC) — Une fête surprise à eu lieu récemment en l'honneur du 68ème anniversaire de Mme Amanda Duval. Cette fête avait été organisée par ses enfants. Mme Eultrape Séguin, fille de l'héroïne de la fête, présentera une superbe gerbe de roses à sa mère. Mme Rhea Chartrand, autre enfant de Mme Duval, a lu une adresse et présenté une jolie bourse.

La soirée se passa parmi les chants et la danse, soutenus par la musique instrumentale de M. Clément Perron, au violon, et de M. Normand Séguin, à la guitare.

Assistèrent à la fête: M. Xavier Brazeau, d'Angers, Québec et Mme Délima Mongeon, respectivement frère et sœur de l'héroïne; MM. et Mmes Roméo Duval, Bill Servant, Armand Duval, Antonin Larose, Lucien Bélisle, Annie Routhier, et Mlle Colette Dupuis tous de Noëlville; M. et Mme Hervé Duval, Jules Duval, Jean Pilon, Gilles Guy, Lucien Patry, M. Clément Perron tous de Sudbury; M. et Mme Henri Richer de Hamner. Un délicieux goûter fut servi à tous les invités.

Un dîner-buffet fut servi en plein air et dans l'après-midi, il y eut des jeux, partie de bingo dont les gagnantes furent: Mmes André Carrière, Ernest Chartrand, Jean Bouffard, Pearl Carrière, Roméo Pitre, Maxime Joannette, Emilien Potrin, Clau de Clément et Mlle Rachelle Quevillon.

Le prix d'entrée fut gagné par Mme Irène Pitre. Un prix pour la plus âgée fut remporté par Mme Rose Nadon, 75 ans. Le prix de la plus jeune a été remporté par Mlle Louise Guérin, 16 ans.

Mlle Colette Clément a reçu de beaux et utiles cadeaux ainsi qu'une bourse en cette occasion.

C'est facile, c'est profitable de placer une annonce classée dans les pages de l'Édition du Nord



M. JOSEPH BOURRE

SUDBURY — M. Joseph Bourre, 1127, rue Sommers, Sudbury, est décédé le mercredi 9 août, dans un hôpital local, à la suite d'une longue maladie, à l'âge de 68 ans.

Le défunt était l'époux d'Olivia Rayettes. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils et filles: Rose-Alma (Mme Eugène Comtois); Marie-Anne (Mme L. Baulne); R. S. Olive-de-Jésus, s.g.c.; Lucien et Henri, tous de Sudbury; R. S. Olive-de-Marie, s.g.c.; Ottawa; Noé, Alphonse et Joseph, d'Alban, et une sœur, Mme Marie-Anne Beaulieu, St-Michel-des-Saints, Qué., 72 petits-enfants et un grand nombre d'arrière-petits-enfants.

La dépouille est exposée aux salons de la Coopérative funéraire de Sudbury, 73 est, rue Beech, Sudbury.

Le service sera chanté à 10 heures, samedi matin, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes, Alban. L'inhumation se fera au cimetière catholique d'Alban.

Nécrologie

M. Joseph Bourre

SUDBURY — M. Joseph Bourre, 1127, rue Sommers, Sudbury, est décédé le mercredi 9 août, dans un hôpital local, à la suite d'une longue maladie, à l'âge de 68 ans.

Le défunt était l'époux d'Olivia Rayettes. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils et filles: Rose-Alma (Mme Eugène Comtois); Marie-Anne (Mme L. Baulne); R. S. Olive-de-Jésus, s.g.c.; Lucien et Henri, tous de Sudbury; R. S. Olive-de-Marie, s.g.c.; Ottawa; Noé, Alphonse et Joseph, d'Alban, et une sœur, Mme Marie-Anne Beaulieu, St-Michel-des-Saints, Qué., 72 petits-enfants et un grand nombre d'arrière-petits-enfants.

La dépouille est exposée aux salons de la Coopérative funéraire de Sudbury, 73 est, rue Beech, Sudbury.

Le service sera chanté à 10 heures, samedi matin, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes, Alban. L'inhumation se fera au cimetière catholique d'Alban.

Nécrologie

M. Beloni Duguay

SUDBURY — M. Beloni Duguay, 193, rue Mountain, Sudbury, est décédé dans un hôpital local, le mardi 8 août, à la suite d'une courte maladie, à l'âge de 38 ans.

Il était l'époux de Lidia Savoie, Nativ de Carlington, Nouveau-Brunswick, il était employé de l'INCO à la mine Frood.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa mère, Mme Edouard Duguay, et son fils, Gérard, quatre ans; ses frères et sœurs: Albert, Sudbury; Lila (Mme J. Boudreau), Toronto; Bertha (Mme L. Dugas) et Pierre, tous deux de Nouveau-Brunswick.

La dépouille mortelle est exposée aux salons de la Coopérative funéraire, 73 est, rue Beech, Sudbury. Le service sera chanté à 10 heures, samedi, en l'église St-Anne de Sudbury. L'inhumation se fera au cimetière catholique de Sudbury.

J. P. RAYMOND Assurance Feu - Auto - Vie 147, rue Notre-Dame, SUDBURY, Ont. Téléphone: OS. 3-6832 VERNER, Ontario, Verner 33

L'aérobuis saisi revient à Miami

MIAMI (PA) — Un aérobuis réacteur DC-8 des Pan American World Airways a atterri, ici, mercredi, après que ses 82 passagers et membres d'équipage eurent passé par une série de pégrinations qui ont duré onze heures et au cours desquelles ils ont vu un Français excité brandir un revolver et forcer le pilote à conduire l'appareil jusqu'à La Havane.

Personne n'a été blessé ou molesté. Le premier ministre Fidel Castro qui, dit-on, aurait été ennuagé par ce dernier acte de piraterie aérienne, a ordonné personnellement que l'avion soit libéré et puisse retourner à Miami.

Il est peu probable, en effet, que Castro ait ordonné de saisir l'appareil de la Pan-American, de même que les trois autres avions qui ont connu précédemment la même aventure. De plus, aucun des "pirates" n'était citoyen cubain. Deux étaient américains, un français, un portoricain et un autre, né à Cuba, était citoyen américain par naturalisation.

Le bandit, identifié comme étant Albert Charles Cadon, 27 ans, est un artiste français nomade et un employé de restauration à New York. Il a été capturé dans l'avion par la milice cubaine et est détenu à La Havane. Plus tard, le FBI

a dit que Cadon avait un long dossier indiquant qu'il souffrait de faiblesse mentale.

Cadon qui, selon les membres de l'équipage, avait un drôle d'air dans les yeux, aurait déclaré dans l'avion: "Je ne suis pas un communiste ni un Cubain. Je n'aime pas la façon dont Washington se mêle de la situation algérienne. Je prends ce moyen pour montrer que je proteste."

Au nombre des 73 passagers, se trouvait à bord de l'avion le ministre des Affaires étrangères de la Colombie, M. Julio Cesar Turbay Ayala, un ennemi bien connu du régime Castro. Selon les autorités cubaines, ce serait à cause de M. Ayala que l'avion, les passagers et l'équipage auraient été relâchés si rapidement.

Castro lui-même a vu le diplomate colombien à l'aéroport et lui a serré la main. Castro lui aurait dit: "Cela ne devrait plus arriver. Le 4 août, j'ai envoyé une note au gouvernement des Etats-Unis lui demandant que des mesures réciproques soient prises pour empêcher de nouveaux actes de piraterie aérienne."

On a retrouvé, mercredi après-midi, le corps de Mme Alfred Dexter, dans les eaux de la rivière Outaouais. Plus tôt dans la journée, on avait repêché le corps de son mari, le caporal Alfred Dexter, de l'Armée canadienne.

Le couple Dexter a été depuis quelques jours l'objet d'une recherche minutieuse à la suite de leur disparition au cours d'une promenade en bateau, lundi après-midi.

Au cours de la soirée, on a également retrouvé l'embarcation dans laquelle le couple avait pris place. Un porte-parole de la Sûreté municipale de Gloucester-Nepéan a déclaré que les circonstances entourant la double noyade ne seraient peut-être jamais élucidées. L'embarcation était demeurée intacte, et on ne pouvait y trouver aucune fissure.

Le corps de Mme Dexter a été repêché à un endroit entre l'île Aylmer et la rive québécoise, connu sous le nom de baie Cléroux. C'est un pompier volontaire du Service des incendies de Deschênes qui a soutiré le corps des eaux.

Une enquête du coroner aura lieu prochainement. La date et l'heure des obsèques n'ont pas encore été fixées.

L'embarcation des Dexter trouvée intacte

On a retrouvé, mercredi après-midi, le corps de Mme Alfred Dexter, dans les eaux de la rivière Outaouais. Plus tôt dans la journée, on avait repêché le corps de son mari, le caporal Alfred Dexter, de l'Armée canadienne.

Le couple Dexter a été depuis quelques jours l'objet d'une recherche minutieuse à la suite de leur disparition au cours d'une promenade en bateau, lundi après-midi.

Au cours de la soirée, on a également retrouvé l'embarcation dans laquelle le couple avait pris place. Un porte-parole de la Sûreté municipale de Gloucester-Nepéan a déclaré que les circonstances entourant la double noyade ne seraient peut-être jamais élucidées. L'embarcation était demeurée intacte, et on ne pouvait y trouver aucune fissure.

Le corps de Mme Dexter a été repêché à un endroit entre l'île Aylmer et la rive québécoise, connu sous le nom de baie Cléroux. C'est un pompier volontaire du Service des incendies de Deschênes qui a soutiré le corps des eaux.

Une enquête du coroner aura lieu prochainement. La date et l'heure des obsèques n'ont pas encore été fixées.

On a retrouvé, mercredi après-midi, le corps de Mme Alfred Dexter, dans les eaux de la rivière Outaouais. Plus tôt dans la journée, on avait repêché le corps de son mari, le caporal Alfred Dexter, de l'Armée canadienne.

Le couple Dexter a été depuis quelques jours l'objet d'une recherche minutieuse à la suite de leur disparition au cours d'une promenade en bateau, lundi après-midi.

Au cours de la soirée, on a également retrouvé l'embarcation dans laquelle le couple avait pris place. Un porte-parole de la Sûreté municipale de Gloucester-Nepéan a déclaré que les circonstances entourant la double noyade ne seraient peut-être jamais élucidées. L'embarcation était demeurée intacte, et on ne pouvait y trouver aucune fissure.

Le corps de Mme Dexter a été repêché à un endroit entre l'île Aylmer et la rive québécoise, connu sous le nom de baie Cléroux. C'est un pompier volontaire du Service des incendies de Deschênes qui a soutiré le corps des eaux.

Une enquête du coroner aura lieu prochainement. La date et l'heure des obsèques n'ont pas encore été fixées.

Un vol à Sturgeon Falls

STURGEON FALLS — Un vol a été perpétré au magasin Schiavo, rue Front, à Sturgeon Falls, durant la nuit de mardi à mercredi. Le propriétaire du magasin, M. Eugène Schiavo, a évalué le butin et les dommages à environ \$3,600.

La police croit que les malfaiteurs sont entrés par une fenêtre. Ils se sont enfuis avec des montres d'une valeur totale de \$700, des cigarettes, pour une valeur de \$700, des bracelets et des colliers de \$200 et des briquets, pour \$200.

En plus du vol, les malfaiteurs ont endommagés plusieurs articles, dans le magasin. La Sûreté municipale de Sturgeon Falls, sous le sergent d'état-major Simon Lafleche, fait enquête.

Magasinez et épargnez chez CASH & CARRY BUILDING MATERIALS Angle des rues ST-CHARLES et WILMA SUDBURY Spéciaux du jour! OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 A.M. A 5.30 P.M. OUVERT LES MARDIS ET VENDREDIS SOIR JUSQU'A 9 HEURES

Trois grands Romans-Fleuve 11 h. 15 a.m. — "Vies de femmes" 1 h. 30 p.m. — "Jeunesse dorée" 1 h. 45 p.m. — "Les visages de l'amour" RADIO 55 - CFBR "L'ANTENNE FRANÇAISE de SUDBURY et du NORD" RADIO 55 CFBR

IMPRIMEURS EDITEURS CONSULTEZ-NOUS POUR VOS TRAVAUX D'IMPRESSIONS SERVICE RAPIDE TRAVAUX DE LUXE PROCÉDES "OFFSET" et "LETTERPRESS" TRAVAUX EN COULEURS TRAVAUX COMMERCIAUX CIRCULAIRES ET PERIODIQUES LE DROIT SUDBURY — 51, rue ELGIN Tél.: OS. 4-7591 STURGEON FALLS — 166, rue KING — Tél. 1035

Eastview proteste... (Suite de la première page) déjà existant.

"Du fait que les villes et les municipalités défraient le coût de ces affiches, et que ces mêmes affiches sont une façon de souligner le caractère bilingue, je crois sincèrement qu'Eastview, dont la population est à 72 p. cent canadienne-française, a le devoir d'insister pour que le gouvernement révoque cette loi."

M. Georges Robert ajoutait: "Le but ultime de cette loi est d'uniformiser les affiches à travers la province. Je suis bien en faveur de cela. Mais je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'exiger des villes et des municipalités à majorité d'expression française une telle politique."

"Je demande donc à toutes les autres villes et les municipalités de la province qui sont dans la même situation qu'Eastview d'écrire au ministre des Transports et à tous les députés, principalement ceux d'expression française, leur demandant de révoquer cette loi. Que l'on demande tout au moins que le gouvernement apporte un amendement à cette loi permettant aux municipalités qui le veulent d'installer des affiches d'arrêts bilingues."

M. Robert s'est dit surpris qu'aucun député de langue française ne se soit opposé à l'adoption de cette nouvelle loi, lors de la dernière session.

En appuyant l'initiative prise par son confrère, le conseiller François Champoux, déclarait: "Je ne crois pas que notre député, M. Gordon Lavergne, ait fait son devoir. Il aurait dû au moins s'opposer à l'adoption de cette loi."

M. James Mannion, conseiller de langue anglaise, a félicité le conseiller Robert. "Je suis bien en faveur que les Canadiens français conservent leur héritage. J'admire la position qu'ils prennent aujourd'hui."

Les conseillers Guy Cyr et Rosario Chartrand se sont dits d'avis que toutes les municipalités de la province devraient suivre l'exemple d'Eastview et protester contre cette loi.

Pour sa part, le préfet Adolphe Mayer a déclaré que l'on devrait même songer à faire des représentations auprès du ministère de la Voirie, demandant que soient installées des affiches bilingues sur les routes, aux abords de la municipalité.

Le maire Oscar Perrier, le sous-préfet Wilfrid Champagne et le conseiller Joseph Boivin étaient absents.

On sait qu'en vertu de la nouvelle loi, la municipalité d'Eastview devra déboursier \$1-600 pour modifier ses affiches d'arrêts.

Les SSJB

Plusieurs représentants des sections de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Eastview se sont dits des plus heureux de l'initiative prise par le Conseil de ville.

On s'attend à ce que non seulement ces sections, mais que la Fédération provinciale et la Fédération nationale, qui groupe au-delà de 2,000,000 de membres, protestent énergiquement auprès du gouvernement d'Ontario contre cette loi.

Horaires des Cinéma

- SUBURBY CAPITOL — Fanny (2), CENTURY — "Farrish" (2R), PLAZA — The Mummy (1) The Adventures of Huckleberry Finn (1), REGENT — The Golden Age of Comedy (1), EMPIRE — The Trapp Family (1), DRIVE-IN COPPER CLIFF — Beau James (2R), DRIVE-IN LASALLE — "Sink the Bismark" (1) — "Sword of Sherwood Forest" (1).

NORTH BAY

- BAY — "The Guns of Navarone" (1), CAPITOL — The Trapp Family (1), ODEON — The Last Sunset (1), STURGEON FALLS LIDO — The Trapp Family (1), ODEON — "Last Time I Saw Archie" (2).

Cinéma COTE MORALE

- 1 Ne semble offrir aucun danger pour le public en général. 2 Ne convient qu'aux personnes adultes formées. 3 Film qui présente quelque danger. 4 A déconseiller parce que dangereux. 5 A proscrire absolument, à rejeter par tous. 6 Film dont nous n'avons pas la cote.

L'ours noir est devenu un gibier de choix

NORTH BAY — L'ours noir de l'Ontario est maintenant classifié comme un animal de chasse de choix et le Ministère des Terres et Forêts a discontinué de payer les primes d'usage pour la prise de ces animaux, depuis le 28 juillet.

Il est maintenant interdit à une personne qui ne détient qu'un permis de carabine d'un dollar de chasser des ours. Ce sera cependant permis à une personne, résidente ou non de la province qui détient un permis pour le chevreuil et l'ours, durant les saisons pour le chevreuil ou pour l'original. En plus, un non-résident à la renard, les oiseaux de chasse, le lièvre, le raton, l'écurieil et le leop, du premier septembre 1961 au 28 février, 1962, sous l'autorité d'un permis pour la petite chasse pour les non-résidents, durant les saisons ouvertes pour ces animaux.

Un résident de la province peut acheter un permis de chasse à l'ours du printemps, en vigueur du premier janvier au 30 juin de chaque année. Ce permis coûtera \$5.25.

Un non-résident peut se procurer un permis de chasse à l'ours, en vigueur du 1er avril au 30 juin, chaque année, pour la somme de \$10.50.

Nécrologie

M. Gerald Trahan

NORTH BAY — M. Gerald Trahan, de 516, rue Clark, à North Bay, employé du Pacifique-Canadien, est décédé dans un hôpital local, mercredi, après une longue maladie. Il était âgé de 51 ans. Le défunt était né à Eau-Claire, le 10 décembre 1909. Il était le fils de M. et Mme Joseph Trahan. Il épousa, à Eau-Claire, le 24 avril 1933, Mlle Georgette Amyot. Le couple a demeuré à Eau-Claire durant toute leur vie et ils vinrent demeurer à North Bay, il y a neuf mois.

Le défunt laisse, outre son épouse, un fils, Roland et une fille, Mme Gene Duquette (Pauline), de North Bay. Il laisse aussi sa mère, Mme Philippe Lévesque; deux frères, Emile, d'Eau-Claire, et Ted, de North Bay, ainsi que deux sœurs, Mme Denis Collin (Aline), de Comiston, et Mme Ovide Pigeau (Leda), de Temiscaming. La dépouille mortelle repose aux salons McGuinty, à North Bay. Le service sera chanté en l'église Ste-Thérèse, à Eau-Claire, samedi matin. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Faiblesse morale et politique des pays sous le régime de Moscou

MELBURN, Sask. (PC) — En grande forme après quatre jours et demi de partie de pêche dans le parc national Prince Albert, le premier ministre John Diefenbaker a déclaré mercredi que la position de l'Union soviétique en Europe orientale ainsi que les régimes fantoches qu'elle maintient par la force, bien que solide militairement, est moralement et politiquement faible.

Utilisant un texte préparé à l'avance, le premier ministre s'adressait à une centaine de délégués d'une convention de district de la Légion canadienne.

Il a déclaré que "si le premier ministre soviétique prétend que les puissances occidentales menacent de faire la guerre au sujet de Berlin, les faits, eux, prouvent le contraire."

"L'Occident a cherché à ne rien changer à Berlin et ne menace aucune nation, a déclaré le premier ministre. C'est l'Union soviétique qui menace d'action unilatérale. Il est très rassurant d'entendre M. Khrouchchev dire qu'il n'a pas l'intention de faire le blocus de Berlin ou d'en couper l'accès."

PORTEURS DEMANDES IMMEDIATEMENT

à SUBURBY (téléphone OS. 4-7591 31 nord, rue Elgin) à STURGEON FALLS (téléphone 1035 166, rue King) • Excellentes courses • Commission intéressante S'ADRESSER EN PERSONNE A VOTRE BUREAU DU JOURNAL LE DROIT

NOUVELLES DU NORD

VENDEDI, 11 AOUT 1961 EDITION DU NORD

Effort maximum pour rattraper les Russes

WASHINGTON (PA) — Le président Kennedy a dit jeudi que les Etats-Unis vont faire un effort maximum pour rattraper les Russes qui sont "plusieurs mois en avant de nous" dans la conquête de l'espace.

Repondant à un reporter, au cours de sa conférence de presse, le président Kennedy dit qu'il ajoutait foi à la présentation des Russes à l'effet qu'ils ont mis deux hommes en orbite au-dessus de la terre. Le reporter avait dit que certains savants avaient exprimé des doutes. Le président a répondu qu'il ne partageait pas ce scepticisme.

Un autre reporter demanda au président s'il songeait à établir un programme d'urgence semblable au projet Manhattan qui a donné naissance à la bombe atomique, dans le but de hâter la conquête de l'espace.

Effort maximum M. Kennedy a répondu qu'un effort maximum se fait présentement pour accélérer la conquête de l'espace. Il dit qu'il avait demandé au Congrès tout l'argent qui pouvait être dépensé sans amener de rendement non proportionnel tant du point de vue financier que de celui du personnel.

Présentement, a poursuivi M. Kennedy, tout ce qui peut être employé utilement est consacré à cet effort maximum.

Le président a affirmé que les Etats-Unis ne pouvaient permettre à aucune nation hostile de dominer l'espace. Il a dit qu'il espérait toutefois que des progrès pourraient être faits au sein des Nations unies en vue de garantir une utilisation pacifique de l'espace. Il a dit que ce serait là une importante question qui sera débattue à la session d'automne des Nations unies.



BERLIN (PA) — Au moins 2,000 Allemands ont cherché refuge mercredi à Berlin-Ouest quittant l'Allemagne de l'Est en proie à la disette.

Le juge Horst Heizer, de la Cour suprême de l'Allemagne de l'Est se serait entui du côté de l'Ouest.

Des vols spéciaux transportent, avec toute la diligence possible, les réfugiés de Berlin-Ouest encerclé par l'Allemagne de l'Est. Le total des réfugiés depuis le début de l'année s'élève à près de 150,000, comparativement à 200,000 pour l'année 1960.

Même si cela était vrai, et nous n'avons aucune garantie que ce soit, on n'a pas besoin d'être grand clerc pour comprendre que dans la situation actuelle existant en Europe centrale c'est le pays qui cherche à changer les conditions actuelles à son avantage qui a des raisons de menacer la paix.

"Lorsqu'on regarde la réalité bien en face, c'est pure folie, et M. Khrouchchev l'admettra de chercher à obtenir des avantages unilatéraux ou d'utiliser des ruses diplomatiques."

M. Diefenbaker a déclaré qu'alors que "tout le monde admet que l'Union soviétique ait le droit légitime de se préoccuper de sa propre sécurité, il met fortement en doute la prétention que le peuple libre de Berlin-Ouest menace la sécurité soviétique de quelque manière que ce soit. Il est également difficile d'imaginer que la signature d'un traité séparé avec le régime de l'Allemagne de l'Est pourra améliorer leur sécurité. Si M. Khrouchchev pense ce qu'il dit lorsqu'il affirme qu'il n'a pas l'intention d'empêcher sur les intérêts des puissances occidentales, dans ce cas une solution peut être trouvée à la situation qui confronte en ce moment l'Est et l'Ouest."

LE DROIT

SUBURBY: tél. OS. 4-7591 — STURGEON FALLS: tél. 1035

Table with 2 columns: Duration (3, 6, 12 mois) and Price (\$4.00, \$7.00, \$12.00). Includes 'DOMICILE 45c par semaine'.



M. JULIO CESAR TURBAY, ministre des Affaires étrangères de Colombie, et son épouse quittent l'avion DC-8 qui fut saisi au-dessus du Mexique par un Français d'Algérie, Charles Cadon, à son retour à Miami. M. Turbay est un de ceux qui, en Amérique du Sud, critiquent le plus violemment le régime de Cuba.

L'Allemagne de l'Est en proie à la disette

chance de traverser, d'expliquer les réfugiés dont le flot grossit en dépit des tentatives communistes.

Depuis que l'URSS a accordé l'autonomie sous contrôle communiste à l'Allemagne orientale, en 1949, le nombre des réfugiés s'élève à quelque 2,700,000. La population de l'Allemagne de l'Est en 1949 était de 19,000,000.

Les autorités de l'Allemagne orientale estiment que depuis la fin de la guerre, en 1945, près de 4,000,000 d'Allemands ont franchi la frontière menant à Berlin-Ouest.

Une fois en Allemagne de l'Ouest, les réfugiés n'ont pas à craindre de demeurer sans emploi. Il existe actuellement en Allemagne de l'Ouest environ 500,000 emplois vacants et moins de 100,000 chômeurs.

Efforts communistes Les efforts communistes pour endiguer le flot des réfugiés ne sont pas loin d'aller jusqu'à la fermeture de la frontière à Berlin-Ouest.

La disette de nourriture et de marchandises accélère l'exode. On a annoncé hier le rattrapement des pommes de terre.

Les autorités de l'Allemagne orientale ont rapporté que les manufactures n'ont pas réussi au cours des six premiers mois de l'année à atteindre les buts qu'elles s'étaient assignés.

Les pertes matérielles se chiffrent par environ \$300, selon l'évaluation de l'agent Robert Weston, de la Sûreté de la ville de Sudbury.

Une accusation d'avoir effectué un virage à gauche incorrectement pèse aujourd'hui contre M. Graziano Falcone, 48, rue Logan, Sudbury, à la suite d'un accident qui se produisit mercredi soir à l'intersection Elm-Lisgar.

M. Falcone a traversé devant l'auto de M. V. Roy, 25 ans, 2014, rue Hébert, Sudbury, en effectuant un virage à gauche de la rue Elm à la rue Lisgar.

Les accusations contre la compagnie et MM. Jean Barthe et Georges Gouin mentionnent que des commandes ont été soufflées.

Me Georges Fournier, 24 ans, d'Azilda, impliqué dans une collision survenue mercredi soir, à l'angle du chemin de la rue Murray et de la route 544, s'est vu accusé de négligence au volant.

Selon le rapport de l'agent Robert Weston, de la Sûreté municipale de Sudbury, il se dirigeait vers l'ouest sur la route 544, lorsqu'il entra en collision avec l'auto de M. Roy.

Le projet de la CCN est approuvé par le gouvernement fédéral — Tout le côté est de la promenade sera rénové — On y conservera son caractère historique.

La promenade Sussex, un secteur historique

L'honorable D. J. Walker, ministre des Travaux publics, vient d'annoncer que la Commission de la capitale nationale a reçu l'autorisation de la part du gouvernement d'entreprendre la rénovation historique de tout le côté est de la promenade de Sussex.

La Commission a recommandé cette rénovation en prévision du centenaire du Canada en 1967.

Le projet compte l'acquisition de toutes les propriétés sur le côté est du boulevard Sussex, à compter de la rue George jusqu'à l'avenue King Edward, vis-à-vis de l'édifice du Conseil national des recherches. Il ne s'agit pas d'acquiescer les propriétés qui sont présentement possédées par le gouvernement ou par la CCN, ni d'acheter les terrains occupés par la Basilique, l'Académie De-La-Salle ou l'Hôpital général.

Les projets de rénovation et d'achat se répartissent en deux sections. La première section englobe les propriétés à partir de la rue George jusqu'à la rue Cathcart, et comprend de vieux édifices qui ont un véritable intérêt historique. La Commission recommande fortement que ces édifices soient préservés, car ils forment un lien avec le passé d'Ottawa. La rénovation de cette section historique donnera à la capitale du Canada un cachet tout à fait particulier pouvant intéresser vivement aussi bien l'historien que le touriste.

Lorsque la Commission aura acheté ces propriétés, elle se propose de rénover les intérieurs petit à petit, au besoin, et aussi de redonner aux bâtiments leur apparence du temps de la Confédération. Les affiches de magasin, les fenêtres, les portes, etc., seront refaites en conformité avec ce qui existait dans le temps.

Les lois à l'intérieur de ces édifices pourront être loués à des associations, des commerces ou des professions, ou dans certains cas occupés par des ministères fédéraux. Dans les autres villes où de telles zones historiques ont été créées, ces zones ont été occupées par des locaux de choix, et, dans le cas d'Ottawa, on peut prévoir que cette section du boulevard Sussex deviendra très profitable.



A L'HONNEUR — Connie-Gail Feller, à droite, Miss Ottawa, a remporté le premier prix pour le meilleur costume de bain lors du spectacle Miss Canada qui se déroule présentement à Hamilton. Anne-Marie Derron, Miss Dorval, a remporté le premier prix pour le talent. Mlle Feller est la fille de Joe Feller, homme d'affaires et sportsman bien connu d'Ottawa. C'est la première phase du concours Miss Canada.

On a plongé le commerce dans un état de chaos, dit Reid

Un orage a éclaté au Bureau des commissaires d'Ottawa, jeudi matin, quand le commissaire Don Reid a accusé le comité des enseignes commerciales d'avoir "plongé le commerce dans un état de chaos."

L'aménagement souterrain des files de l'Hydro-Ottawa et de ses autres conduites des services des utilités publiques a entraîné un interdit des enseignes au-dessus des trottoirs dans les zones commerciales.

"Personne ne sait où l'on peut installer les enseignes au-dessus des trottoirs tant que la ville n'aura publié des précisions, a ajouté le commissaire Reid. Il en résulte une malheureuse confusion, de sorte que plusieurs nouveaux commerces ne peuvent ouvrir leurs portes."

Le commissaire Paul Tardif a appuyé son collègue Reid. "Il y a toujours eu du chaos dans le district des enseignes à Ottawa à cause du manque d'une politique intelligente et réaliste."

Le commentaire de M. Tardif fit bondir le maire Charlotte Whitton qui l'a accusé de vouloir se faire de la publicité à bon marché. Mlle Whitton a précisé que le comité d'experts de l'Hydro de la Capitale nationale et de la ville ont travaillé, et qu'il n'y aura plus de malentendus au sujet des enseignes suspendues.

Le commissaire Wilbert Hamilton a alors proposé que la ville publie des annonces en conséquence dans les journaux d'Ottawa. Au cours de la discussion sur la tâche colossale des fonctionnaires nécessitée par la multitude des règlements de zonage, le maire Whitton a souligné le fait qu'un jeune avocat consacrerait tout son temps à réunir dans un volume ou document au delà de 12,000 règlements municipaux de toutes sortes. La ville enverra une lettre à M. Joe Feller, président de l'Association des marchands de la rue Rideau, pour le renseigner sur la situation des enseignes.

La Sûreté de Sudbury porte 3 accusations de négligence

SUBURBY — Un homme de Sudbury, M. Louis-Marcel Ménard, 43 ans, 324, rue Peter, devra répondre à une accusation de négligence au volant à la suite d'un accident de circulation, survenu mercredi soir, sur la rue Elm, devant le Palais de Justice.

Il se dirigeait vers l'est sur la rue Elm, lorsqu'il aurait traversé devant la voiture de Mlle Carol Ann Casey, 19 ans, 95, rue Simone, en voulant effectuer un virage à droite dans l'entrée du Palais de Justice.

Les dommages sont de \$200. L'agent Barry O'Rourke, de la Sûreté municipale de Sudbury, a fait les constatations d'usage.

Une accusation d'avoir effectué un virage à gauche incorrectement pèse aujourd'hui contre M. Graziano Falcone, 48, rue Logan, Sudbury, à la suite d'un accident qui se produisit mercredi soir à l'intersection Elm-Lisgar.

M. Falcone a traversé devant l'auto de M. V. Roy, 25 ans, 2014, rue Hébert, Sudbury, en effectuant un virage à gauche de la rue Elm à la rue Lisgar.

Les pertes matérielles se chiffrent par environ \$300, selon l'évaluation de l'agent Robert Weston, de la Sûreté de la ville de Sudbury.

Me Georges Fournier, 24 ans, d'Azilda, impliqué dans une collision survenue mercredi soir, à l'angle du chemin de la rue Murray et de la route 544, s'est vu accusé de négligence au volant.

Selon le rapport de l'agent Robert Weston, de la Sûreté municipale de Sudbury, il se dirigeait vers l'ouest sur la route 544, lorsqu'il entra en collision avec l'auto de M. Roy.

Décision du juge connue le 23 août

MONT-LAURIER (PC) — Le juge Omer Côté a remis hier au 23 août la décision qu'il doit prendre relativement à la compagnie J. J. O'Connell, qui s'occupe de construction routière, et à deux de ses employés accusés d'avoir participé à une conspiration en vue de frauder le gouvernement provincial de \$15,000. La décision déterminera si les prévenus seront appelés à comparaître.

Le juge Côté, qui a présidé à l'enquête préliminaire, doit décider si les témoignages de la poursuite sont suffisants pour décréter un procès.

Les accusations contre la compagnie et MM. Jean Barthe et Georges Gouin mentionnent que des commandes ont été soufflées.

Me Georges Fournier, 24 ans, d'Azilda, impliqué dans une collision survenue mercredi soir, à l'angle du chemin de la rue Murray et de la route 544, s'est vu accusé de négligence au volant.

Selon le rapport de l'agent Robert Weston, de la Sûreté municipale de Sudbury, il se dirigeait vers l'ouest sur la route 544, lorsqu'il entra en collision avec l'auto de M. Roy.

Pas d'autres arrestations immédiates

QUEBEC (PC) — Me Gérard Lévesque, procureur de la Couronne, a déclaré hier qu'on ne s'attend pas à d'autres arrestations immédiates en marge des présumées fraudes dans l'ancien police des liqueurs du Québec.

Au cours d'une conférence de presse, Me Lévesque a dit qu'il n'aura pas d'autres personnes arrêtées "au moins" tant que les trois hommes déjà arrêtés dans cette affaire n'auront pas subi leur enquête préliminaire.

Les trois hommes, parmi lesquels se trouve l'ancien chef de la police des liqueurs pour le district de Québec, Rosario Lemire, doivent subir leur enquête préliminaire mardi prochain.

Les deux autres inculpés sont Dell-Ray Lafort, 30 ans, et Léopold Perreault, 49 ans, deux anciens employés de la police des liqueurs à Québec. Lafort est le gendre de Lemire.

Il y avait rumeur que trente autres personnes seraient arrêtées après les trois premières à la suite de l'enquête de six mois sur l'administration de la police des liqueurs licenciée par le gouvernement libéral, cette année, pour être ensuite incorporée dans la Police provinciale dont les cadres ont été refaits.

L'enquête a démontré que des comptes de dépenses fictifs ont été fabriqués, qu'il y eut contrebande, fausses listes de payes et vols au sein même de la police des liqueurs au cours d'une période de huit ans et le tout pour un montant global d'environ \$30,000. Cependant, un porte-parole du département du procureur général dit que ce chiffre est un "minimum".

Session spéciale de l'ONU le 21 sur la Tunisie

NATIONS UNIES (PA) — Le secrétaire général, M. Dag Hammarskjöld, a convoqué aujourd'hui une session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies pour le 21 août afin d'étudier le conflit franco-tunisien.

M. Hammarskjöld a pris cette décision après que la majorité des 99 membres des Nations unies ont approuvé la requête afro-asiatique pour une session extraordinaire. C'est l'Uruguay qui a été le 50e membre à réclamer la session.

Aussitôt, M. Hammarskjöld a adressé des télégrammes à toutes les délégations annonçant que la session commencerait à 10 h. 30 du matin, le 21 août. Ce délai est nécessaire parce que les délégations doivent être avisées au moins 10 jours d'avance dans le cas des sessions extraordinaires.

L'unique article à l'ordre du jour sera "la situation grave en Tunisie depuis le 19 juillet 1961", date à laquelle commença le conflit franco-tunisien.